

Objet : Animations sur le thème des Energies Renouvelables

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Pour **sensibiliser les plus jeunes aux énergies renouvelables**, le SIEDS* a décidé, pour la deuxième année consécutive, de financer **un programme d'animations pédagogiques** à destination des **élèves de CM2** des écoles de notre département.

Ces animations seront réparties au cours de l'année scolaire 2017-2018 sur **3 séances d'une demi-journée chacune**. Ce projet pluridisciplinaire est abordé au rythme d'environ une session par trimestre, en trois axes complémentaires :

- [Animation n°1 : les différentes sources d'énergies \(non renouvelables et renouvelables, le chemin de l'électricité et un zoom sur l'hydraulique et la biomasse,](#)
- [Animation n°2 : l'énergie solaire,](#)
- [Animation n°3 : le vent et l'éolien.](#)

Ainsi, les élèves découvriront le fonctionnement des énergies renouvelables et l'intérêt qu'elles représentent pour notre planète. Les enfants mettront en avant l'activité scientifique par le questionnement, l'expérimentation, la modélisation, l'étude documentaire et le débat.

Le projet pédagogique sera organisé au sein de votre école et mis en œuvre avec l'Association Melloise **La Bêta-Pi** (<http://www.labetapi.fr/>).

Nous vous informons cependant que le nombre de places est **limité à 35 classes** pour cette année. Pour vous donner toutes les chances de **participer gratuitement à ce programme**, nous vous remercions de nous faire part de vos motivations en nous retournant la fiche d'inscription ci-jointe, complétée, avant le **15 septembre 2017**.

Une commission étudiera chaque dossier avec attention et arrêtera la liste définitive des classes retenues le **19 septembre 2017**. Dans tous les cas, une réponse vous sera communiquée.

Nous restons à votre disposition pour toute question relative à ce projet aux coordonnées suivantes :

Mme Laetitia CHARDAVOINE
Conseillère pédagogique départementale Sciences & EDD
laetitia.chardavoine@ac-poitiers.fr
05 49 77 11 11

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Mme Laetitia CHARDAVOINE,



Conseillère pédagogique.

M. Jacques BROSSARD,



Président du SIEDS.

* Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres regroupe les communes du département. Il est le propriétaire du réseau électrique basse et moyenne tension. Il intervient dans des domaines essentiels comme l'aménagement du territoire, les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en énergie.

SÉOLIS fournisseur d'énergies en Deux-Sèvres est détenu à 85% par le SIEDS, il alimente en électricité 293 communes et 149 000 clients.